

5 NOUVEAUX COMMERÇANTS SÉTOIS OBTIENNENT LE LABEL "PRÉFÉRENCE COMMERCE"

Publiée le mardi 30 Octobre 2018 - Commerce

Préférence Commerce, label national délivré par les Chambres de Commerce et d'Industrie, récompense l'engagement des commerces et des services pour leur démarche qualité auprès de leur clientèle.

La CCI Hérault propose la labellisation Préférence Commerce aux commerçants, artisans-commerçants, brasseries, restaurants, cafés et prestataires de services, ayant une vitrine ou accueillant du public, désireux de **valoriser leur professionnalisme auprès de leur clientèle et se différencier de la concurrence.**

"Un commerce pour se développer et perdurer doit se renouveler sans cesse en anticipant les besoins de ses clients.

Je suis très fier, en tant que Président de la Chambre de commerce, d'apporter toute notre énergie, toute notre volonté au service de l'économie de la ville qui se transforme sans conteste.

Nous sommes extrêmement mobilisés en faveur de dynamisation du centre-ville, qu'il s'agisse du déploiement du label Préférence Commerce ou de notre implication lors d'Escale à Sète ou de la Saint-Louis.

Ces commerçants labellisés, qui représentent une véritable richesse pour notre territoire, sont le reflet du renouveau du centre-ville de Sète. C'est pourquoi la CCI de l'Hérault est heureuse de pouvoir les mettre en lumière aujourd'hui et récompenser leur professionnalisme" a déclaré André DELJARRY lors de l'accueil des commerçants.

Les commerçants labellisés seront visibles par une vitrophanie portant le logo "Préférence Commerce" sur la vitrine et géolocalisés sur une carte interactive disponible sur les sites : www.preference-commerce.fr et www.herault.cci.fr

Les 5 nouveaux labellisés à Sète et Mèze :


- CDP à Mèze (cabinet de conseils en assurance et en gestion de patrimoine)
- L'institut du Cheveu à Sète (institut capillaire)
- Laurent Elec à Sète (matériel électrique et luminaires)
- Le Monte Christo à Sète (restaurant)
- Mon Dressing à Sète (prêt à porter)

Ils sont désormais plus de 120 commerçants labellisés par la CCI Hérault sur l'ensemble du département.

[En savoir plus sur le Label Préférence Commerce](#)

Vos contacts Préférence Commerce :

- Béziers : Djamel FRAI - Tél. 04 67 809 849 - d.frai@herault.cci.fr
- Montpellier : Cécile PEREYRON - c.pereyron@herault.cci.fr
- Sète : Muriel ROCINES - Tél. 04 67 462 692 - m.rocines@herault.cci.fr



Le 30 octobre 2018, André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie, a distingué cinq nouveaux commerçants labélisés "Préférence Commerce" à Sète pour la qualité de leur accueil et de leur relation client.